

26 فيفري 2018

تونس في

رئيسة جامعة قرطاج

ألفت بن عودة الصيوج

السيدة رئيسة جامعة قرطاج

الموضوع: حول الإعلان عن فتح باب الترشح لتمويل مشاريع التجديد.

المرفقات: - إعلان

- وثيقة

تحية طيبة،

أتشرف بإعلامكم بأنه المؤسسة السويسرية "Leading House MENA" أعلنت عن فتح باب الترشح لتمويل مشاريع التجديد والابتكار لفائدة دول منطقة شمال إفريقيا والشرق الأوسط.

ويهدف هذا البرنامج إلى دعم مشاريع التجديد في جميع الاختصاصات العلمية وميادين البحث، وتشجيع التعاون بين الباحثين السويسريين ونظرائهم بمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا. ويتعين على المشاريع المترشحة أن تضم على الأقل مؤسسة جامعية سويسرية، ومؤسسة جامعية وجهة فاعلة غير أكاديمية في مجال التجديد بمنطقة الشرق الأوسط وشمال إفريقيا. وتبلغ القيمة القصوى للدعم لفائدة كل مشروع 50 ألف فرنك سويسري.

وقد تم توجيه الدعوة إلى المترشحين لتقديم ترشحاتهم في شكل إلكتروني من خلال تعميم الاستمارة المخصصة للغرض وإرفاقها بالوثائق المطلوبة في أجل أقصاه 25 مارس 2019. وللحصول على مزيد من المعلومات وتحميل استمارة الترشح، يمكن الإطلاع على الموقع

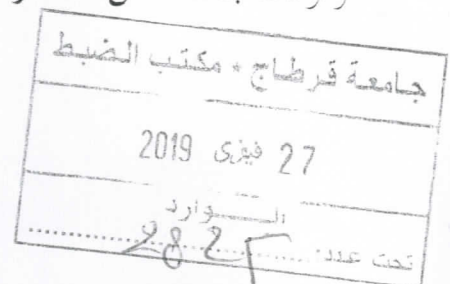
التالي: <https://www.hes-so.ch/fr/leading-house-mena-10324.html>

فالرجاء التفضل بتعميم هذا العرض على المؤسسات الجامعية الراجعة لكم بالنظر

وموافقتنا بنسخة من استمارات الترشح، والسلام.

المدير العام للتعاون الدولي

سليم شوري





APPEL À CANDIDATURES POUR DES PROJETS D'INNOVATION DE LEADING HOUSE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (La Direction Générale de la Coopération Internationale) informe que "Leading House pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) lance un appel à candidatures pour le financement d'environ 10 projets d'innovation dans toutes les disciplines scientifiques et domaines de recherche.

Ce programme vise à développer les collaborations scientifiques entre la Suisse et les pays de la région MENA et promouvoir la coopération entre des chercheurs suisses provenant d'universités, de hautes écoles spécialisées ou d'institutions publiques de recherche et des acteurs non académiques de l'innovation dans la région MENA.

Par conséquent, les projets doivent impliquer au moins une haute école suisse, une haute école de la région MENA et un acteur non académique de la région MENA actif dans le domaine de l'innovation. Le montant maximal du soutien pour chaque projet d'innovation est de 50'000 CHF.

Les candidatures doivent être soumises au format électronique uniquement (formulaire complété et les documents annexes requis) à la Leading House MENA : lhmena@hes-so.ch au plus tard le 25 mars 2019.

Un formulaire de candidature peut être téléchargé depuis le site web: "<https://www.hes-so.ch/fr/leading-house-mena-10324.html>". Le formulaire existe uniquement en anglais, mais peut être rempli en français.

Une copie des formulaires de candidature doit être envoyée à la Direction Générale de la Coopération Internationale à travers les établissements universitaires ou via e-mail: coopint@mes.rnu.tn

APPEL À PROJETS

« BOURSE MOBILITÉ POUR JEUNES CHERCHEURS » AVEC LES PAYS DE LA RÉGION MENA

1. Contexte

Le Secrétariat d'Etat pour la formation, la recherche et l'innovation (SEFRI) a mandaté la HES-SO en tant que Leading House pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le mandat s'étendra de 2017 à 2020 et son objectif général est de développer des collaborations scientifiques entre la Suisse et les pays de la région MENA.

Les pays suivants ont été identifiés comme pays prioritaires pour la première phase du programme LHMENA : **l'Egypte, les Emirats Arabes Unis, le Liban, le Maroc, la Palestine, le Qatar et la Tunisie.**

Le présent appel à projets permet le financement d'environ 26 bourses mobilité, sous réserve du nombre de candidatures reçues et du respect des critères d'évaluation et de sélection (voir section 8 de ce document pour les détails).

2. But et objectifs

La mobilité représente un outil stratégique pour développer de nouveaux partenariats entre deux pays. A travers les échanges d'étudiants et de chercheurs, les institutions de l'enseignement supérieur peuvent établir de nouveaux partenariats, développant ainsi leur réseau international.

Les bourses mobilité permettent aux chercheuses, chercheurs, étudiantes et étudiants de créer des contacts personnels, ce qui constitue une base pour des collaborations fructueuses et durables entre les institutions. De plus, lorsque les bourses mobilité s'adressent à de jeunes chercheurs, elles permettent d'inclure la prochaine génération de scientifiques dans les collaborations, les rendant ainsi plus durables.

La « Bourse mobilité pour jeunes chercheurs » vise à :

- Développer les capacités individuelles (capital humain),
- Encourager le progrès scientifique et l'innovation (perspective scientifique),
- Etablir ou développer les réseaux entre jeunes chercheurs (constitution de réseaux).

3. Eligibilité

a) Tous les candidats

Les bourses mobilité peuvent être attribuées à des jeunes chercheuses et chercheurs, détenteurs d'un Bachelor ou d'un Master, non détenteurs d'un doctorat, et qui n'ont pas plus de six ans d'expérience professionnelle dans la recherche.

L'appel est ouvert à tout type d'activités dans toutes les disciplines scientifiques et champs de recherche. Les activités peuvent inclure de la recherche de terrain et/ou des stages en lien avec le projet de recherche du candidat.

Les chercheurs hôtes doivent être chercheurs principaux auprès d'une université ou d'un institut de recherche dans leurs pays respectifs.

Le séjour de recherche du candidat doit durer au minimum quatre semaines et le montant demandé ne peut pas être supérieur à 5'000 CHF par bourse.

b) Informations complémentaires pour les chercheurs suisses séjournant à l'étranger

Les candidats doivent être rattachés à une école polytechnique fédérale, une université cantonale, une haute école spécialisée, une haute école pédagogique, ou à un institut public de recherche.

Ils doivent être de nationalité suisse ou être au bénéfice d'une autorisation de séjour ou d'établissement en Suisse, d'une autorisation frontalière, ou être mariés ou en partenariat enregistré avec un citoyen ou une citoyenne suisse.

Les candidats qui détiennent plusieurs nationalités, qui déclarent être citoyens d'un pays de la région MENA et qui ont effectué leurs études secondaires dans le même pays de la région MENA ne peuvent pas être pris en considération pour un séjour dans le pays duquel ils détiennent la nationalité. Par exemple, un candidat ayant la double nationalité suisse et libanaise et ayant effectué ses études secondaires au Liban n'est pas éligible pour un séjour au Liban.

c) Informations complémentaires pour les chercheurs de la région MENA

Les candidats doivent être rattachés à un institut de recherche accrédité, mandaté ou nommé par le gouvernement, ou à un institut de recherche public dans leurs pays respectifs.

Ils doivent détenir la nationalité du pays où se trouve leur institution d'origine, être au bénéfice d'une autorisation de séjour, d'une autorisation frontalière, ou être mariés ou en partenariat enregistré avec un citoyen ou une citoyenne du pays en question.

Les candidats qui détiennent plusieurs nationalités, qui déclarent détenir la nationalité suisse et qui ont effectué leurs études secondaires en Suisse ne peuvent pas être pris en considération pour un séjour en Suisse. Par exemple, un candidat ayant la double nationalité suisse et libanaise et ayant effectué ses études secondaires en Suisse n'est pas éligible pour un séjour en Suisse.

4. Partenariats

L'engagement mutuel des partenaires dans les deux pays (c'est-à-dire la Suisse et un partenaire dans l'un des pays énumérés ci-dessus) sera l'un des critères d'évaluation des candidatures. Cela comprend l'engagement de fonds et de contributions en nature par tous les partenaires.

5. Financement et budget

Le montant maximal pour une bourse mobilité est de 5'000 CHF.

1) Budget pour chercheur suisse partant à l'étranger

La Leading House financera les vols des candidats suisses (coût effectif jusqu'à 1'000 CHF) et contribuera aux frais de subsistance pour un maximum de 4'000 CHF pour l'ensemble de la durée du séjour. La bourse peut inclure des coûts de subsistance, des frais de voyage au tarif économique et, si cela est justifié, une contribution à des coûts de recherche et de conférence.

Le partenaire hôte à l'étranger devra financer la place de travail pour les candidats suisses : cela peut inclure, entre autres, un espace de travail adéquat, la mise à disposition d'infrastructures de recherche appropriées, l'accès à internet et autres services, etc.

d) Budget pour un chercheur venant de l'étranger en Suisse

La Leading House financera les coûts de subsistance des candidats étrangers (coût effectif jusqu'à 2'500 CHF par mois), tandis que l'institution partenaire à l'étranger devra financer les vols.

Veuillez prendre note que la Leading House versera les fonds à l'institution suisse d'origine et/ou d'accueil uniquement. Elle ne procédera à aucun versement à une autre organisation (p. ex. institution hôte, autorité de taxation, compagnie d'assurance, etc.) ou individu. L'institution suisse sera responsable de l'utilisation de la bourse en conformité avec les intentions de la candidature.

6. Candidature

Le formulaire de candidature doit être rempli par la requérante principale ou le requérant principal suisse, à la fois dans le cas de l'accueil d'un jeune chercheur de la région MENA en Suisse et de l'envoi d'un chercheur suisse dans les pays de la région MENA.

Le requérant principal doit être engagé de façon permanente par une école polytechnique fédérale, une université cantonale, une haute école spécialisée ou une haute école pédagogique ou par une institution publique de recherche.

La candidature doit inclure :

- 1) Le formulaire de candidature rempli
- 2) Une lettre de soutien ou de nomination du ou de la responsable de l'institution d'origine, expliquant également pourquoi un échange auprès d'un chercheur spécifique dans le pays d'accueil est prévu,
- 3) Une lettre d'acceptation du ou de la responsable dans l'institution d'accueil.

Le formulaire est disponible en anglais uniquement, mais il peut être déposé en français, tout comme les lettres de soutien.

Les candidatures doivent être déposées au format électronique uniquement. Veuillez envoyer votre candidature complète à la Leading House MENA :

7. Echéances

Réception des candidatures :	Dernier délai pour le début d'un séjour :
Entre le 6 mars 2018 et le 31 décembre 2019	Mars 2020
<ul style="list-style-type: none">• Evaluation et décision : dans les deux mois suivant le dépôt de la candidature (sous réserve de réponses rapides des institutions partenaires à l'étranger)• Annonce de la décision : dans la semaine suivant la décision• Durée du séjour mobilité : au minimum 4 semaines	

8. Evaluation et sélection

Les candidatures seront évaluées en continu par la Leading House MENA selon les critères suivants (sans ordre de priorité) :

- a) Conformité avec les objectifs de la « Bourse de mobilité pour jeunes chercheurs » ;
- b) Adéquation entre les profils du candidat et du chercheur hôte et le projet proposé ;
- c) Bénéfice de l'échange proposé pour la collaboration entre les pays de la région MENA et la Suisse, synergies entre les deux institutions de recherche (des contacts préalables entre les groupes sont considérés comme un avantage) ;
- d) Qualité du projet.

9. Rapports

A la fin de son séjour, le candidat, en partenariat avec l'institution suisse (qu'elle soit institution d'origine ou hôte), déposera un rapport scientifique et une déclaration financière auprès de la Leading House MENA, au plus tard un mois après la fin du séjour.

LEADING HOUSE POUR LE MOYEN-ORIENT ET L'AFRIQUE DU NORD

APPEL À CANDIDATURES POUR DES PROJETS D'INNOVATION

1. Contexte

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI a mandaté la HES-SO Haute école spécialisée de Suisse occidentale en tant que Leading House pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). Le mandat s'étendra de 2017 à 2020 et son objectif général est de développer des collaborations scientifiques entre la Suisse et les pays de la région MENA.

Les pays suivants sont éligibles pour cet appel : **l'Egypte, les Emirats arabes unis, le Liban, le Maroc, le Qatar, le Territoire palestinien occupé et la Tunisie.**

Le présent appel à candidatures permet le financement d'environ 10 projets d'innovation, sous réserve du nombre de candidatures reçues et du respect des critères d'évaluation et de sélection (voir section 5. Evaluation et sélection ci-dessous pour les détails).

2. Buts et objectifs

Cet appel à candidatures a pour but de soutenir des projets d'innovation. L'innovation est à prendre ici dans un sens large, comprenant à la fois :

- **ses dimensions technologiques et socio-culturelles** : l'innovation n'est pas seulement accomplie par des entreprises dans le secteur commercial, mais également par des organisations d'autres domaines et par des individus, qui peuvent jouer un rôle dans des activités d'innovation en modifiant des produits ou des procédés, ou en générant et en diffusant de nouvelles connaissances (OECD, *Oslo Manual*, 2018, p. 44). Les innovations sociales « diffèrent des innovations technologiques principalement par le fait qu'elles visent explicitement à modifier des pratiques sociétales et attachent moins d'importance à établir un nouveau produit sur le marché » (Bornstein, Pabst et Sigrist, *Zur Bedeutung von sozialer Innovation in Wissenschaft und Praxis*, 2014, p. 7).
- **une activité et ses résultats** : « une innovation est un produit ou un procédé (ou une combinaison de l'un et l'autre) nouveau ou amélioré, qui diffère significativement des précédents produits ou procédés de l'unité et qui a été mis à disposition de ses utilisateurs potentiels (produit) ou a été mis en pratique par l'unité (procédé) » (OECD, *Oslo Manual*, 2018, p. 60).
- **un aspect de recherche et développement (R&D) et sa mise en œuvre** : « les innovations sont issues d'activités fondées sur la connaissance (*knowledge-based activities*) qui impliquent l'application pratique d'informations et de connaissances existantes ou nouvellement développées. » OECD, *Oslo Manual*, 2018, p. 46)

L'appel à candidatures vise à promouvoir la collaboration entre des chercheurs suisses provenant d'universités, de hautes écoles spécialisées ou d'institutions publiques de recherche et des acteurs non

académiques de l'innovation dans la région MENA. Par conséquent, les projets doivent **impliquer au moins une haute école suisse, une haute école de la région MENA et un acteur non académique de la région MENA actif dans le domaine de l'innovation.**

Les projets éligibles pour cet appel peuvent être positionnés à différents niveaux sur la chaîne de l'innovation et aller de recherches orientées vers l'utilisation à la mise en pratique. En particulier, les projets d'innovation peuvent inclure des activités telles que :

- technologies pilotes ou activités de développement de produits (p. ex. création d'un prototype intégrant des connaissances suisses)
- développement de solutions innovantes pour les secteurs sociaux (p. ex. santé et/ou travail social)
- planification d'un projet de R&D conjoint pour soumission à des institutions de financement nationales ou internationales dans le domaine de l'innovation (p. ex. Innosuisse)
- établissement de partenariats de conseil ou de formation à long terme entre deux institutions (p. ex. formation en gestion pour des acteurs du secteur de l'innovation de la région MENA délivrée par une haute école suisse)
- projets d'ingénierie inversée (p. ex. extraction de connaissances de la région MENA à des fins d'enseignement).

3. Eligibilité

L'appel est ouvert à toutes les disciplines scientifiques et domaines de recherche. Toutefois, les projets envisageant des développements à des fins militaires seront refusés.

Toutes les chercheuses et tous les chercheurs des écoles polytechniques fédérales, des universités cantonales, des hautes écoles spécialisées, des hautes écoles pédagogiques, ainsi que des institutions publiques de recherche (comme définies dans l'art. 5 de la Loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation) sont éligibles. Le chercheur suisse est le requérant principal.

La chercheuse ou le chercheur principal de la région MENA doit être affilié à une université accréditée ou à une institution publique de recherche, être titulaire d'un poste de professeur ou de chercheur senior et compter plusieurs années d'expérience dans la recherche.

Pour le partenaire non-académique, le requérant doit être cadre dans une entité active dans le domaine de l'innovation dans l'un des pays partenaires. Les acteurs non-académiques du secteur de l'innovation peuvent être des start-ups, parcs d'innovation, ONG, associations civiles, entreprises, hôpitaux, écoles, incubateurs, coopératives sociales et/ou économiques, etc.

4. Financement et budget

Le montant maximal du soutien pour chaque projet d'innovation est de 50'000 CHF. Ce montant sera versé en deux paiements : 80% après la signature du contrat de financement et 20% après validation du rapport final.

Un budget détaillé doit être soumis avec le projet de candidature. Les dépenses prévues doivent être justifiées et mises en relation avec les activités de recherche prévues. Une contribution financière de chaque partenaire est attendue et doit être précisée, soit en espèces, soit en nature. Les partenaires industriels doivent couvrir leurs propres coûts.

Si le projet nécessite le séjour d'un membre de l'équipe scientifique suisse dans la région MENA pour quatre semaines ou plus, une candidature peut être déposée en parallèle pour l'appel à projets « Bourse mobilité pour jeunes chercheurs » (voir le site web de la LHMENA pour plus de détails). Cette candidature sera évaluée selon les critères de l'appel et indépendamment du résultat de la candidature du projet d'innovation.

5. Evaluation et sélection

L'éligibilité des projets sera vérifiée à l'interne par la Leading House. Les projets éligibles seront évalués par un comité composé d'experts externes. Ils seront jugés selon les critères d'évaluation d'Innosuisse :

1. Création de valeur et durabilité en Suisse et/ou dans la région MENA : la mise en œuvre des résultats de recherche sur le marché influence-t-elle la situation concurrentielle de façon positive à long terme ?
2. Pour les projets d'innovation dans les domaines social et sociétal : en cas de mise en œuvre réussie, les coûts sociaux sont-ils réduits de façon avérée et une valeur ajoutée est-elle créée pour l'économie ?
3. Degré d'innovation : l'approche scientifique et économique est-elle novatrice ?
4. Qualité méthodologique : évaluation de la qualité de la structure du projet, p. ex. objectifs quantitatifs et étapes clés
5. Compétences des partenaires du projet en matière d'exécution et d'application commerciale prévue.

En complément à ces critères, une attention particulière sera donnée aux candidatures féminines et/ou impliquant de jeunes chercheurs et entrepreneurs.

6. Rapports

La requérante principale ou le requérant principal suisse est responsable de la gestion des fonds et des rapports. Il ou elle devra soumettre un rapport scientifique et un rapport financier un mois après la fin du projet d'innovation. L'échéance maximale pour ces rapports est la fin du mois de novembre 2020.

7. Candidature

Les candidatures doivent être soumises au format électronique uniquement. Un formulaire de candidature peut être téléchargé depuis le site web de la LHMENA. Le formulaire existe uniquement en anglais, mais peut être rempli en français. Veuillez envoyer par email en un seul fichier PDF le formulaire complété et les documents annexes requis à la Leading House MENA : lhmena@hes-so.ch

8. Calendrier

Ouverture de l'appel à candidatures	8 janvier 2019
Echéance pour la soumission des candidatures	25 mars 2019
Annonce des résultats	Mi-juin 2019
Date limite pour le démarrage des projets	Octobre 2019
Durée des projets	Jusqu'à 12 mois
Echéance pour la remise des rapports finaux	Novembre 2020